

La Cour d'Appel de la Grande Bretagne rend un verdict en faveur de l'entrée de René González dans ce pays



Londres, 12 novembre (RHC).- La Cour d'Appel de la Grande Bretagne a rendu un verdict qui permet l'entrée dans ce pays de l'antiterroriste cubain René González.

Auparavant le gouvernement britannique avait refusé, à deux reprises, le visa d'entrée à notre compatriote.

Cette instance judiciaire a constaté, à l'unanimité que le refus de visa à l'antiterroriste cubain violait le droit à la liberté de recevoir et de fournir de l'information comme le stipule l'Article 10 de l'Accord Européen des Droits de l'Homme.

Les juges de cette instance ont également nié à la Ministre de l'Intérieur de la Grande Bretagne, Theresa May, la possibilité de saisir la Cour Suprême d'un recours en appel contre ce verdict.

À ce sujet, le directeur de la Campagne de Solidarité avec Cuba, Rob Miller, s'est dit très satisfait avec ce verdict historique de la cour. Il a signalé qu'il s'agit d'une grande victoire pour tous ceux qui ont organisé des campagnes pour la justice et la liberté, tant de René González, que d'Antonio Guerrero, de Gerardo Hernández, de Ramón Labañino et de Fernando González, les 5 Cubains qui ont passé plus de 15 de prison aux États-Unis pour avoir lutté contre le terrorisme.

Après que le gouvernement britannique eut refusé pour la seconde fois le visa à René González, 28 députés ont présenté un recours en appel accusant la ministre de l'intérieur de violer l'Accord Européen des Droits de l'Homme.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/75664-la-cour-dappel-de-la-grande-bretagne-rend-un-verdict-en-faveur-de-lentree-de-rene-gonzalez-dans-ce-pays>



Radio Habana Cuba